



Année 2015

**BILAN DE L'ACCUEIL DE LOISIRS
DE LA MAISON DE LA PETITE
ENFANCE**

**Service Animation Enfance Jeunesse
Ville d'Hendaye**

Henri Beaufrère

Fonctionnement

Horaires d'ouverture : De 8h à 18h. Accueil en ½ journées ou en journées complètes pendant les vacances scolaires.

De 12h à 18h les mercredis en période scolaire.

Jours d'ouverture :

- Accueil de loisirs de la Maison de la Petite Enfance (MPE) : Tous les mercredis et toutes les vacances scolaires exceptés les vacances de Noël : **103** jours d'ouverture.

Animateurs :

- Accueil de loisirs de la Maison de la Petite Enfance : un directeur et 8 animateurs sont présents sur la structure pendant les vacances scolaires.
- Un directeur et 6 animateurs sont présents sur la structure les mercredis en période scolaire.

Au total, 34 animateurs différents ont travaillé à l'accueil de loisirs de la Maison de la Petite Enfance durant l'année 2015 dont 2 stagiaires BAFA et une stagiaire BAFD.

Public accueilli : Les enfants de 3 à 6 ans.

Enfants nés en 2009: 27

Enfants nés en 2010 : 43

Enfants nés en 2011 : 51

Enfants nés en 2012 : 24

Soit un total de **145** enfants différents représentant **131** familles dont **129** familles Hendayaises.

Cette année la structure à accueillie **2** familles hors commune (Béhobie).

Pour un nombre total de **4 552** journées enfants.

Rappel : en 2014 la Maison de la Petite Enfance avait accueilli **192** enfants représentant **174** familles pour un total de **4557** journées enfants.

Remarques au sujet de l'accueil de la Maison de la Petite Enfance :

Accueils de loisirs Municipaux

Maison de la Petite Enfance

enfants de 3 à 6 ans

Tableau comparatif des fréquences

PERIODES	ANNEE 2014				ANNEE 2015			
	J/E	Jours	Moy.	E. diff	J/E	Jours	Moy.	E. diff
janvier	218,50	4	54,63	68	154,00	4	38,50	48
février	108,00	2	54,00	66	73,00	2	36,50	47
Vac. Hiver	522,50	10	52,25	78	513,50	10	51,35	79
mars	215,00	4	53,75	68	160,00	4	40,00	48
avril	161,00	3	53,67	68	83,00	2	41,50	47
Vac. Printemps	366,50	9	40,72	72	506,00	9	56,22	82
mai	218,50	4	54,63	68	115,00	3	38,33	46
juin (+ merc.juillet)	264,00	5	52,80	67	188,00	5	37,60	48
juillet	897,5	19	47,24	91	988,5	19	52,03	89
août	676,5	19	35,61	85	718	20	35,90	77
septembre	129	4	32,25	43	178	5	35,60	44
octobre	106	3	35,33	44	80	2	40,00	42
Vac. Automne	543,5	10	54,35	85	566	10	56,60	77
novembre	153	4	38,25	46	117	3	39,00	44
décembre	117	3	39,00	47	112	3	37,33	42
Total	4696,5	103	45,60	184	4552	101	45,07	145
mercredis	1690,0	36	46,94	115	1260	33	38,18	
Petites vacances	1432,5	29	49,40	137	1585,5	29	54,67	
été	1574,0	38	41,42	107	1706,5	39	43,76	

H/E = heures enfants

E. diff = enfants différents

Nbre. Jours = nombre de jours

Projet pédagogique 2015

Accueil de loisirs Maison de la Petite Enfance

Notre projet pédagogique, qui détermine notre action dans cet accueil de loisirs, est axé autour de quatre points fondamentaux : l'épanouissement de l'enfant, son autonomie, sa socialisation et la citoyenneté ; éléments du Projet Educatif de la Commune.

Pour y accéder, nous utilisons des notions comme le Plaisir, le Respect et la Responsabilisation.

Le plaisir car, il y a tellement de choses dans la vie qui peuvent se révéler ennuyeuses qu'il faut profiter de tous les instants qui peuvent nous procurer du plaisir. De plus, le plaisir est fédérateur et motivant. Mais ce plaisir peut se concevoir que s'il ne vient pas annihiler celui de l'autre. Là, apparaît la notion de respect qui permet de savoir jusqu'où aller et quand se donner des limites.

Enfin, dans un monde où chacun semble vouloir fuir ses responsabilités en cherchant toujours sur qui faire retomber la faute, nous pensons que la notion de responsabilisation doit être mise en avant. Lorsqu'un individu assume pleinement ses choix et ses actes, il devient acteur de sa vie.

Ce projet pédagogique rédigé et mené avec les différentes équipes tout au long de l'année, s'appuie toujours sur les valeurs éducatives citées ci-dessus.

Mais au delà, il fait souvent référence au jeu. C'est en effet pour nous un outil qui permet de transcrire de façon pratique les intentions éducatives. Le plaisir guide le jeu. Sans respect des règles et des adversaires/partenaires, le jeu ne peut fonctionner. Il amène à prendre des décisions et à les assumer.

Objectifs généraux	Objectifs principaux	Moyens	Evaluation Rôle et attitude de l'animateur
ASSURER LA SECURITE DES ENFANTS	ASSURER UNE VIGILANCE, UNE SURVEILLANCE PERMANENTE	<p style="text-align: center;">En faisant l'appel En ayant un nombre d'encadrant suffisant En comptant les enfants systématiquement après être sorti du centre. En divisant le groupe en sous groupe pour les temps d'activités. En vérifiant que les locaux et les jeux soient sécurisés.</p>	<p>Réunir les enfants pour pouvoir les compter, identifier les parents au fur et à mesure, vérifier les pièces d'identités, connaître les informations utiles en lisant les fiches savoir reconnaître les zones dangereuses et les dangers pour les minimiser (intérieur du centre et extérieur) être vigilant en sortie (passage piéton, trottoirs, voitures) à la plage (compter, périmètre de sécurité, adultes autours, conditions climatiques) dans le bus (compter les enfants, vérifier les ceintures de sécurité) communiquer entre adultes pour se transmettre les</p>

			informations
<p>RESPECT DES RYTHMES BIOLOGIQUES DE L'ENFANT ET REpondre A SES BESOINS PHYSIOLOGIQUES ET AFFECTIFS</p>	<p>RESPECTER LES RYTHMES DE L'ENFANT EN FONCTION DE SA MATURITE</p> <p>RESPECTER : SON EQUILIBRE ALIMENTAIRE, SON SOMMEIL, SON HYGIENE CORPORELLE</p> <p>RESPECTER SES BESOIN DE RITUELS : OBJET TRANSITIONNEL, RITE DE SEPARATION</p> <p>RESPECTER LES BESOINS DE FRATRIE ET D ETRE ENTRE COPAINS</p>	<p>Faire des groupes d'âge appropriés Proposer des programmes d'activités équilibrés Faire goûter, se mettre à table avec eux, Organiser des temps calme et des siestes Veiller aux règles d'hygiène en assurant régulièrement des passages aux toilettes Mettre en place des casiers personnalisés et identifiables par l'enfant afin de faciliter le rangement. Afficher les menus afin de permettre aux enfants de savoir ce qu'ils vont manger</p> <p>Prendre le temps d'accueillir l'enfant et son parent Rassurer l'enfant et expliquer la journée qui va se dérouler,</p> <p>Prévoir des activités ou périodes où les fratries, les copains pourront se retrouver</p>	<p>Connaître les enfants (besoins, parents, infos utiles, allergies, doudou...) Etre à l'écoute, vigilants, rassurants, Ne pas forcer, faire goûter, Reconnaître les petits et les gros mangeurs, Mettre en place des repères dans le temps, Veiller à soigner les petits bobos Mettre en place des points d'eau et veiller à leur bien être (casquette, protection solaire...) L'animateur doit montrer l'exemple respecté et faire respecter les règles de vie, Etre disponible, A l'écoute,</p> <p>L'animateur doit rassurer l'enfant dans le cas de séparations difficiles en utilisant la langue qu'il comprend le mieux,</p> <p>Organiser des temps de rencontre Entre les fratries et les copains</p>
<p>PROPOSER UN VERITABLE TEMPS DE VACANCES</p>	<p>PROPOSER ET EQUILIBRER LES TEMPS D'ACTIVITES EN FONCTION DES BESOINS ET DE LA SPECIFICITE DE LA PERIODE ESTIVALE</p>	<p>Laisser à l'enfant le choix de ses activités</p> <p>Proposer des activités et des projets spécifiques aux vacances.</p>	<p>Proposer à chaque temps d'activités des activités faisant références à diverses compétences,</p> <p>Se renseigner sur les plannings des manifestations culturelles pour la saison estivale auprès de tous les partenaires locaux</p>
<p>FAVORISER L'EPANOUISSEMENT PERSONNEL</p>	<p>EN OFFRANT DES LOISIRS DE QUALITE</p> <p>EN FAISANT RESPECTER LES RYTHMES DE VIE ET</p>	<p>Avoir du matériel approprié, préparer ses activités, adapter les activités en fonction de la tranche d'âge, Donner une place prioritaire au jeu, tenir compte des désirs de l'enfant, et prendre l'enfant</p>	<p>S'informer, se documenter, connaître les capacités de chaque tranche d'âge, connaître son public Faire des temps de concertation</p>

	<p>LES BESOINS DE CHACUNS</p> <p>EN DIVERSIFIANT LES ACTIVITES QUI PERMETTENT DES TYPES D'EXPRESSIONS MULTIPLES</p> <p>EN RESPECTANT LA FACON D ETRE DE L'ENFANT, SON CARACTERE</p> <p>EN OFFRANT UN CADRE SECURISANT</p>	<p>dans son individualité Ne pas oublier la notion de plaisir, S'informer, se former en permanence, Faire des propositions de jeux en se guidant sur des attitudes observées, Gérer son activité de façon telle que l'enfant puisse ne rien faire s'il le souhaite,</p> <p>Connaître le public</p> <p>L'adulte est le garant des règles sociales de par ses consignes et son comportement, ce qui permet à l'enfant de s'épanouir</p>	<p>Les laisser s'exprimer, avoir le droit de faire ou pas, Utiliser les temps de concertation pour faire ses plannings, savoir se remettre en question</p> <p>Proposer et essayer de nouvelles activités (innover, tenter) Préparer ses activités afin d'en connaître les difficultés, Etre attentif aux désirs des enfants, Observer, discuter, échanger, et jouer avec eux</p> <p>Montrer l'exemple, expliquer régulièrement les consignes et les règles de vie avec un vocabulaire adapté au public, Créer un climat sécurisant et agréable Intervenir sur les conflits entre enfant, ne pas laisser s'instaurer la loi du plus fort. Etre juste et impartial</p>
	<p>FAVORISER L'APPRENTISSAGE DE L'AUTONOMIE</p> <p>DEVELOPPER LA RESPONSABILISATION DES ENFANTS</p> <p>CONTRIBUER A LA SOCIALISATION DES ENFANTS ET A L'APPRENTISSAGE DE LA VIE EN GROUPE</p>	<p>Aménager l'espace et utiliser du mobilier a la taille de l'enfant, Faire vive des situations qui feront évoluer l'enfant, accompagner l'enfant dans son quotidien et en lui « laissant faire » suivant ses capacités,</p> <p>Lui faire vivre des situations qui le feront évoluer, Mettre les enfants dans des situations d'acteurs et non de spectateurs,</p>	<p>Aider suivant l'âge de l'enfant, ne pas laisser faire ni faire à sa place, Ne pas faire à sa place pour gagner du temps</p> <p>Insérer dans les plannings des jeux de coopération et de partage Inciter au débat en discutant avec les enfants</p>

<p>DEVELOPPER LA NOTION DE CITOYENNETE</p>	<p>FAVORISER LA RENCONTRE ET LE PARTAGE</p> <p>LUI RECONNAITRE UN DROIT D'EXPRESSION ET UN DEVOIR D'ECOUTE</p> <p>DONNER DE L'IMPORTANCE AU RESPECT D'AUTRUI</p>	<p>Mettre en place des jeux de groupe, Mettre en place des règles de vie et les faire respecter Organiser des jeux et des situations qui le feront découvrir les autres et développer son sens du partage</p> <p>Mettre en place des temps de concertation afin de recueillir la parole de l'enfant</p> <p>Etablir une relation de confiance, lui permettre de donner son opinion</p>	<p>Etablir ensemble les règles de vie,</p> <p>Organiser matériellement les temps de concertation afin que tous, sous des formes différentes puissent s'exprimer.</p> <p>Savoir discuter avec l'enfant, Utiliser les temps informels pour recueillir son opinion</p>
<p>ASSURER UNE CONTINUITÉ DANS L'ÉDUCATION</p>	<p>PREVENIR LES COMPORTEMENTS DANGEREUX</p> <p>INTEGRER LE CENTRE DANS LA VIE FAMILIALE</p> <p>SENSIBILISER LES ENFANTS A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT</p>	<p>Faire respecter les règles élémentaires en matière de sécurité (code de la route...)</p> <p>Etablir une véritable relation entre les familles, l'enfant et l'animateur Rendre compte aux parents de la journée de l'enfant, Préparer les plannings et les afficher,</p> <p>Participer à des actions locales de protection de l'environnement</p>	<p>Exercer une surveillance permanente et intervenir a chaque situation de mise en danger pour expliquer ou sanctionner,</p> <p>Etre raisonnablement disponible pour informer et expliquer,</p> <p>Se renseigner, s'informer auprès des associations locales</p>
<p>RESPECTER L'IDENTITE CULTURELLE</p>	<p>SENSIBILISER AUX DIFFÉRENTES CULTURES</p>	<p>En proposant des activités et thèmes de découvertes d'autres cultures</p> <p>En permettant à l'enfant d'entendre les trois langues</p> <p>Laisser à l'enfant la possibilité de faire l'usage de sa langue,</p> <p>faire découvrir à l'enfant sa ville, son patrimoine local</p>	<p>Etre ouvert et curieux des autres, Ne pas porter de jugement</p> <p>Utiliser ses compétences linguistiques pour chercher à communiquer le plus possible avec les enfants</p> <p>L'animateur peut communiquer avec l'enfant dans sa langue maternelle pour expliquer, rassuré, sans négliger l'usage du français afin que tous comprennent et évoluent. L'animateur doit chercher à comprendre et si ce n'est par lui-même, c'est avec l'aide d'un collègue. S'informer sur les ressources touristiques et culturelles locales pour mieux les faire découvrir.</p>

Organisation des groupes d'enfants

Le groupe des 3 /4 ans bénéficie d'un coin « privilégié » correspondant au besoin de cette tranche d'âge (repos, repères affectifs et spatio-temporels).

Les animatrices responsables de ce groupe sont en place tout au long de l'année (sauf l'été).

En ce qui concerne les 5 ans, les enfants sont accueillis par leur animateur référent : le grand groupe sera alors divisé en sous groupes de 8 enfants et 1 animateur. Ce dernier propose des activités et met en place des projets avec son groupe. L'animateur référent partage aussi tous les moments de la vie quotidienne avec son groupe (repas, repos, goûter, passage aux toilettes...)

En début d'après midi l'équipe d'animation propose à tous les enfants un panel d'activités diverses et variées. Les enfants choisissent eux mêmes ce qu'ils veulent faire. Cela permet aux enfants de se mélanger, de connaître les autres animateurs et enfants mais aussi de prendre « en charge » son temps libre en étant acteur dans ses choix. Au moment du goûter de l'après midi, les enfants retournent auprès de leurs animateurs référents.

Cette organisation a pour objectifs de mieux utiliser l'espace au sein de la structure (petits groupes de 8 enfants) mais surtout, de renforcer les relations animateurs/enfants et éduquer l'enfant dans son temps libre. En effet, elle donne aux enfants des repères fixes et aux animateurs une meilleure connaissance de leur public, favorisant l'échange et la communication. Cette organisation est très appréciée par les parents qui ainsi peuvent se diriger vers un seul interlocuteur afin de répondre à leurs questions : déroulement de la journée, repas, temps de repos de l'enfant ...

Pendant les petites vacances et l'été, les enfants sont accueillis par tranche d'âge afin de faciliter les sorties, ainsi que d'accentuer le temps de vacances par de nouveaux repères.

Activités proposées à cette tranche d'âge

Sorties :

- Abbadia
- Plage d'Hendaye durant l'été
- Parc animalier à Sare
- Musée de la mer à Biarritz
- La forêt d'olhette
- Médiathèque (exposition)
- Espace de jeux couvert, Luziland
- Accrobranche
- Lac Marion à Biarritz
- Wow Park
- Luzipark
- Ttiki Leku
- Sortie en mer. (L'Hendayais).
- Wow parc

Spectacles :

- Cinéma les variétés dans le cadre de la programmation de « l'écran buissonnier »
- Conte de Noël proposé par les bénévoles du centre social Denentzat
- Spectacle proposé par la compagnie des 3 Chardons sur la structure.
- Spectacles culturels proposés par l'agglomération sud pays basque

Activités :

- Baignade et jeux de plage
- Parcours motricité
- Cuisine
- Autour de l'environnement
- Les repères spatio-temporels
- Modelage (pâte à sel, argile, pâte durcissante...)
- Arts Plastiques : peinture, collage, marbling, papier mâché, papier déchiré, mosaïque...
- Jardinage
- Marionnettes
- Chasse au trésor
- Grands jeux
- Intervention de Sophie Hubert de la Médiathèque dans le cadre de l'action « hors les murs »
- Animations aux jardins communaux avec l'association « Vents et marées »

L'équipe d'animation s'évertue à prendre en considération les souhaits et les désirs des enfants par le biais de temps de concertation :

Régulièrement, les enfants sont réunis par groupes d'âge et avec l'aide de différents supports adaptés (discussion, dessin, photo) expriment leurs envies (sorties ou activités). L'équipe d'animation prend note et intègre les envies des enfants dans les propositions qui leurs sont faites.

Journée type :

Déroulement journée	Ce que peut et doit faire l'enfant	Rôle de l'animateur
8h00/9h00 : accueil	Les enfants déposent leurs affaires dans leur casier. Jeux calmes : jeux de société (calmes), puzzles, pâte à modeler, dessins...	L'animateur adjoint note l'heure d'arrivée des enfants sur le listing d'appel du jour. Les animateurs de 8h installent les jeux et le matériel être à l'écoute des enfants, échanger avec les parents, passer les informations. Si plage les animateurs
9h rassemblement appel et collation	Rangement des jeux et des salles. Regroupement dans les salles.	

9h20 passage aux toilettes	Moment d'échange. Appel/collation/programme de la journée.	
9h30 déroulement de la journée		
9h45 début des activités	Participation des enfants Rangement avec les enfants et lavage des mains. Les enfants peuvent jouer dedans ou dehors.	
11h30 fin des activités, temps libre avant le repas		Les animateurs mangent avec les enfants, apportent les plats chauds. Moment d'échange.
11h40 repas 1 ^{er} service	Les enfants selon l'âge peuvent se servir l'eau, distribuer le pain, se servir dans les plats. Ils restent calmes et doivent rester assis, ils peuvent prendre la lavette en fin de repas et « laver la table » avec l'eau.	L'animateur aide l'enfant mangent à devenir autonome en l'aidant à se servir des couverts, il motive l'enfant à goûter.
12h30 temps de repos « sieste » pour les autres groupes	Les enfants se déshabillent seul ou avec l'animateur selon leur autonomie. Ils rejoignent leur lit « lit nominatif »	L'animateur aide les enfants au déshabillage. L'animateur aide l'enfant à s'endormir, le sécurise.
Temps calme	Pendant le temps calme les enfants se relaxent, ils écoutent une histoire.	
14h00 appel/début des activités		Préparer les ateliers et les installer à l'avance pour ne pas faire attendre les enfants.
16h00 fin des activités/ goûter	Laver des mains Bilan de la journée et moment d'échange.	L'animateur prépare le goûter L'animateur veille à ce que les enfants mangent assis et dans le calme. Il mène les échanges.
16h30 petits jeux	Petit jeux avec l'animateur	
17h00-18h00 : accueil/départ du bus		L'animateur anime des petits jeux

	Regroupement des enfants dans les salles : jeux calmes.	.il passe les informations aux parents. Il aide au rangement
--	---	---

Les équipes :

L'été, les équipes de la Maison de la Petite Enfance sont majoritairement constituées de jeunes saisonniers, motivés et dynamiques, encadrés par des animateurs confirmés. Le fait d'embaucher des saisonniers durant l'été est bénéfique pour la structure car ils apportent un regard neuf sur l'organisation de l'accueil et « bousculent » les petites habitudes.

Juillet : L'équipe est majoritairement constituée d'animateurs municipaux, plus quelques saisonniers. Bonne équipe dans sa globalité.

Août : l'équipe est constituée essentiellement de saisonniers et de quelques animateurs confirmés. A ce propos, Ces derniers ont pris a cœur et avec beaucoup d'intelligence leur rôle d'exemple auprès des animateurs saisonniers.

L'équipe des mercredis et des petites vacances est constituée d'animateurs confirmés ce qui a pour avantage de mettre en place des projets d'animation plus élaborés. La stabilité des équipes, surtout les mercredis, permet de donner des repères aux enfants et aux parents, ce qui est nécessaire pour l'accueil de la petite enfance.

Les journées de préparation de l'été :

Nous avons mis en place pour chaque équipe une journée entière de formation (chants, petits jeux, activité manuelle) qui a été bénéfique pour la vie et la cohésion du groupe tout au long du séjour. L'ensemble des animateurs ont appréciés cette journée. Nous souhaitons pour l'année prochaine le réitérer et mobiliser à nouveau les deux structures petite enfance sur ce même projet, et cibler les formations par rapport à l'expérience de chacun. (Préparation adapté au profil de chacun).

Le minibus :

Au mois d'août nous avons eu les deux bus et tout c'est bien passé.

Tout au long de l'année le partage du minibus a été fait en bonne intelligence avec les autres structures.

L'été nous nous sommes réunis régulièrement avec les chauffeurs afin de mieux nous organiser.

Les repas :

On note une amélioration cette année au niveau de la communication avec notre fournisseur ainsi que sur la composition des repas.

Les maîtres nageurs :

L'équipe tient à souligner la gentillesse et la disponibilité des maîtres nageurs municipaux, nous permettant d'organiser des baignades sur la plage tous les matins où le temps le permet. Il nous semble très important que les enfants hendayais que nous accueillons puissent fréquenter notre plage. Ceci est possible grâce à l'équipe de maîtres nageurs de la piscine qui surveillent nos baignades et des chauffeurs de minibus qui nous y conduisent.

La liste d'attente :

Depuis septembre 2014 et la réforme des rythmes scolaire nous avons absorbé la demande de la population pour les mercredis.

L'été nous répondons à toute la demande des familles hendayaises.

En 2015 nous avons pu proposer des places à toutes les familles hendayaises inscrites sur liste d'attente pendant les petites vacances.

Le règlement intérieur :

Un règlement intérieur très complet a vu le jour en septembre 2008. Ce règlement nous permet de définir avec les familles le fonctionnement des structures de l'extrascolaire. Ce document concerne les accueils extrascolaires municipaux des enfants de 3 à 13 ans.

Entre autres, la modification du règlement intérieur des structures extrascolaires nous a permis de mieux limiter l'absentéisme dans la structure. En effet, depuis septembre 2008, les familles qui annulent plus de 50% de la réservation faite perdront leur place.

L'accueil des enfants hors commune :

Il nous arrive d'accueillir des enfants issus des communes voisines lorsque des créneaux restent disponibles et n'intéressent pas les familles hendayaises. Cette année la structure a accueilli seulement 2 familles hors commune pendant l'été.